

1 **EXTRAITS DU *TABLEAU DE L'ETAT PHYSIQUE ET MORAL DES OUVRIERS***
2 ***EMPLOYES DANS LES MANUFACTURES DE COTON, DE LAINE ET DE SOIE,***
3 **PAR VILLERME (1840). COMMENTAIRE DE TEXTE**

4
5
6

PAR DOMINIQUE LEJEUNE, PROF DR DR

7 **[1]** La ville de Lille comptait 22 281 pauvres, secourus ou susceptibles
8 de l'être en 1828, sur les 163 453 du département, et 22 205 sur les 171 621 de
9 1833. Mais aux mois de novembre et décembre 1835, lorsque j'étais dans cette ville,
10 on croyait ce nombre augmenté ; il l'était surtout vingt mois plus tard, en 1837,
11 lorsque je m'y trouvais pour la seconde fois. Comme la population de Lille, qui ne
12 paraît pas s'accroître depuis plusieurs années, est évaluée à 72 000 personnes ou
13 environ, ce serait 4 indigents sur 13 personnes ! [...]

14 **[2]** Le quartier de Lille où il y a, proportion gardée, le plus d'ouvriers
15 pauvres et de mauvaise conduite, est celui de la rue des Etaques et des allées, des
16 cours étroites, tortueuses, profondes, qui communiquent avec elle. [...]

17 **[3]** Les plus pauvres habitent les caves et les greniers. Ces caves n'ont
18 aucune communication avec l'intérieur des maisons : elles s'ouvrent sur les rues ou
19 sur les cours, et l'on y descend par un escalier, qui en est très souvent à la fois la
20 porte et la fenêtre. Elles sont en pierres ou en briques, voûtées, pavées ou
21 carrelées, et toutes ont une cheminée ; ce qui prouve qu'elles ont été construites
22 pour servir d'habitation. Communément leur hauteur est de six pieds à six pieds et
23 demi, prise au milieu de la voûte, et elles ont de dix à quatorze ou quinze pieds de
24 côté.

25 [4] C'est dans ces sombres et tristes demeures que mangent, couchent
26 et même travaillent un grand nombre d'ouvriers. Le jour arrive pour eux une heure
27 plus tard que pour les autres, et la nuit une heure plus tôt.

28 [5] Leur mobilier ordinaire se compose, avec les objets de leur
29 profession, d'une sorte d'armoire ou d'une planche pour déposer les alimens (*sic*),
30 d'un poêle (*sic*), d'un réchaud en terre cuite, de quelques poteries, d'une petite
31 table, de deux ou trois mauvaises chaises, et d'un sale grabat dont les seules
32 pièces sont une paille et des lambeaux de couverture. Je voudrais ne rien ajouter
33 à ce détail des choses hideuses qui révèlent, au premier coup-d'œil, la profonde
34 misère des malheureux habitans (*sic*) ; mais je dois dire que, dans plusieurs des lits
35 dont je viens de parler, j'ai vu reposer ensemble des individus des deux sexes et
36 d'âges très différens (*sic*), la plupart sans chemise et d'une saleté repoussante.
37 Père, mère, vieillards, enfans (*sic*), adultes, s'y pressent, s'y entassent. Je
38 m'arrête... le lecteur achèvera le tableau, mais je le prévins que s'il tient à l'avoir
39 fidèle, son imagination ne doit reculer devant aucun des mystères dégoûtants qui
40 s'accomplissent sur ces couches impures, au sein de l'obscurité et de l'ivresse.

41 [6] Eh bien ! Les caves ne sont pas les plus mauvais logemens (*sic*) :
42 elles ne sont pas, à beaucoup près, aussi humides qu'on le prétend. Chaque fois
43 qu'on y allume le réchaud, qui se place alors dans la cheminée, on détermine un
44 courant d'air qui les sèche et les assainit. Les pires logemens (*sic*) sont les greniers,
45 où rien ne garantit des extrêmes de température : car les locataires, tout aussi
46 misérables que ceux des caves, manquent également des moyens d'y entretenir du
47 feu pour se chauffer pendant l'hiver. [...]

48 [7] J'aurais voulu pénétrer dans ces lieux où j'ai vu, par les portes et les
49 fenêtres, à travers un nuage de fumée de tabac, comme des fourmilières d'habitans
50 (*sic*) de ce hideux quartier ; mais il est évident que, malgré la précaution que j'avais
51 prise de m'habiller de manière à paraître moins suspect, mon apparition au milieu
52 d'eux aurait excité leur surprise, surtout leur méfiance. Un grand nombre se tenaient
53 debout, faute de place pour s'asseoir, et l'on voyait parmi eux beaucoup de femmes.
54 Tous buvaient de la détestable eau-de-vie de grain, ou bien de la bière. Quant au

55 vin, il est d'un prix trop élevé pour qu'ils puissent y atteindre. Je me suis donc
56 contenté de suivre toutes ces personnes dans la rue. Je puis l'affirmer : je n'ai jamais
57 vu à la fois autant de saletés, de misères, de vices, et nulle part sous un aspect plus
58 hideux, plus révoltant. Et que l'on ne croie pas que cet excès du mal soit offert par
59 quelques centaines d'individus seulement ; c'est, à des degrés divers, par la grande
60 majorité des 3 000 qui habitent le quartier de la rue des Étaques, et par un plus
61 grand nombre d'autres encore qui sont groupés, distribués dans beaucoup de rues,
62 et dans peut-être soixante cours plus ou moins comparables à celles dont j'ai parlé.
63 [...]
64

travail de Villermé ¹), Honoré-Antoine Frégier, chef de bureau à la Préfecture de la Seine, *Des classes dangereuses de la population dans les grandes villes et des moyens de les rendre meilleures*, Baillièrre, 1840, 2 vol. ², J.M.Gérando, *De la bienfaisance publique*, 1839, 4 vol., journaux ouvriers & grande enquête de 1848

- alertée par des ind. alsaciens, connaissant aussi les efforts déployés en Angleterre, l'Acad. des Sc. morales et politiques chargea en 1834 deux de ses membres de faire une enquête, Louis-François Benoiston de Châteauneuf (W et Centre du pays) & Villermé le reste, c'est-à-dire les régions les plus industrielles

- en 1849, Villermé fera une étude sur les associations ouvrières : se prononcera contre toute tentative d'asso. ouvrière

NATURE :

- extraits d'une enquête
- enquête que V. a voulu "objective" et strictement descriptive

AUTEUR :

- Dr Louis-René Villermé, chir. milit. et médecin
- né Paris 1782
- épouse « honnêtement dotée »
- m. Acad. Médecine
- nombreux articles
- célèbre par enquêtes / prisons, et plus généralement, de "médecine sociale" (épidémies, cimetières, qualité des eaux, etc.)
- entre Acad. Sc. morales et polit. 1832, à sa naissance, année du choléra
- mort 1863. Aucune statue, seulement une rue minuscule à Paris

DATES :

- enquête faite en nov.-déc. 1835 et août 1837 (dates indiquées dans texte, l. 3 & 5)
- *Tableau ...* publié 1840. Le passage cité est dans le chap. III

¹ Et il a été récompensé par l'Académie des Sciences morales et politiques.

² Louis Chevalier lui reprend explicitement l'expression de « classes dangereuses ». C'est aussi une « commande » de l'Académie des Sciences morales et politiques. Le mot de « morale » arrive dès la première ligne.

STYLE & VOCABULAIRE :

- assez "XVIIIe siècle" :

* orthographe archaïsante (cf. les (*sic*))

* tableau moralisateur du §5

- mêle aspect physique et aspect moral sans arrêt (c. dans titre, l. 9, 50)

CENTRES D'INTÉRÊT :

- centre majeur : conditions de logement (§ 2,3,4,5,6) dans caves et greniers

- autres éléments de l' "état physique et moral" :

§1 (éléments statistiques) et 7 (divers) + qq éléments épars

I. LES CONDITIONS DE LOGEMENT : CAVES ET GRENIERS

1°) La ségrégation de l'habitat urbain (§2)

- un quartier pauvre
- c. dans beaucoup de villes
- rues caractéristiques. Cf. début des *Mystères de Paris* d'Eugène Sue (1842) : la Cité = "dédale de rues obscures, étroites, tortueuses, qui s'étend depuis le Palais de Justice jusqu'à ND"
- env. 3 000 hab. (l. 53)

2°) Aspects matériels du logement

a) Les caves

- déjà, en fait, le fait que ce soit des caves (cf. l.15-16)
- manque d'aération : porte = fenêtre (cf. l.13-14)
- humidité :
- * matériaux : pierres ou briques (cf. l.14)
- * nécessité de les chauffer soulignée avec une certaine désinvolture, voire une certaine ironie l. 34-35 !
- dimensions (l.16-18) :
 - 1 pied= 32 cm
 - hauteur = 6 à 6,5 pieds = 1,92 à 2,08 m (au milieu de la voûte !)
 - côté = 10 à 15 pieds = 3,20 à 4,80 m
- manque de lumière :
- * "le jour arrive pour eux ... " (l.20-21)
- * importance de l'éclairage dans la Révolution industrielle
- pauvreté du mobilier : tout début §5
- cf. V.Hugo, dans *Les Châtiments* :
 - "Caves de Lille ! On meurt sous vos plafonds de pierre !"
- nombreuses autres enquêtes sur ce sujet. Une commission de salubrité publique instituée par loi 1850 (V.Hugo fit partie de la délégation parlementaire qui visita Lille en vue de la loi) • réduction considérable du nombre des caves habitables

b) Les greniers

- temp. extrêmes (l. 38)
- difficultés de chauffage (l. 39)
- disparition beaucoup - rapide

3°) Les conséquences

- exploitation (aspect simplement entrevu) :
cheminée de la l. 15 "prouve qu'elles [les caves] ont été construites pour servir d'habitation"
>>> "promoteur" ?
>>> propriétaire actuel ?
- logement sert pour manger + dormir + travailler (début § 4)
- petitesse du logement >>> entassement (+ manque de lits) >>>promiscuité (fin § 5)

II. LES AUTRES ELEMENTS DE L' "ETAT PHYSIQUE ET MORAL"

1°) Les éléments statistiques du § 1

- pauvres de Lille représentent seulement 1/8 environ des pauvres du département, mais :
* début Révolution industrielle
* région ind. (V. dit ailleurs qu'à R. et T. les condit. sont meilleures)
- importance du "paupérisme" à L. : 4 indigents / 13 hab.
- en 1857 : 17 000 indigents / 79 000 hab. (soit un peu moins, mais conj. éco. est bonne)

2°) L'état physique

- misère physiologique pas tellement montrée, mais
- saleté (l. 30-31 & 49)
- nécessité de "drogues" : tabac (l. 41), alcool (l. 46-48)
- promiscuité sexuelle suggérée l. 32
- celle-ci + alcool ·

3°) L'état moral

- inceste suggérée fin § 5 (il y a une note explicite)
- ravages de l'alcoolisme (l. 46-48)
- "vices" (vagues) de la l. 52
- "mauvaise conduite" (l. 9)

- méfiance de l'étranger, surtout bien habillé (l. 43-44)

Conclusion

- tableau ≈ trav. imm. 2e XXe s. et XXIe s.

- lacunes (forcées : extraits) : travail, salaires, propriétaires, prix loyers, etc.

donne ailleurs chiffres loyers :

4F/mois et 25 à 30 sous/ sem. (1 sou = (5c.)>>> 1,25 à 1,50 F / sem.

(salaires masc. sont en moy. de 1,50 F / jour)

- une enquête au total modérée, un libéralisme social, la réforme pour enraciner le capitalisme :

* Acad. loue V. d'avoir défendu "la société menacée par le socialisme", mais échec « pédagogique » de V. auprès de la haute société

* V. décrit, mais n'explique pas (même en dehors des extraits)

- une conséquence : loi sur le travail des enfants du 22 mars 1841

* interdiction travail enfants < 8 ans

* interdiction faire trav. > 8 h / jour enfants 8 à 12 ans

* interdiction travail de nuit enfants < 16 ans

- enquête bien accueillie par les milieux politiques et les notabilités intellectuelles

- a eu au total moins de répercussions sur la pensée (socialiste en particulier) que l'enquête de Buret (qui va + au fond des choses), que celle de Blanqui aussi